



Compte-rendu de la réunion
 du Conseil de Communauté de Communes
 Messigny et Vantoux, le 1er février 2016
 Convocation du 26 janvier 2016

Présents/Pouvoirs :

M. Jean-François DESSOLIN	Maire	Bligny le Sec	
M. Gabriel BLAISE	Maire	Chanceaux	
M Thierry MALACLET	Maire	Champagny	Absent excusé
M. Albert LACOMME	Maire	Curtil-Saint-Seine	
M. Pascal MINARD	Maire	Darois	
M. Bruno MOUSSERON	Conseiller Municipal	Darois	
M. Jean-René ESTIVALET	Maire	Etaules	
M. Gilles DUTHU	Maire	Francheville	
M. Bénigne COLSON	Maire	Frenois	
M Marc HIERHOLZER	Maire	Lamargelle	
Mme Catherine BURILLE	Maire	Léry	
M. Vincent LEPRÊTRE	Maire	Messigny-et-Vantoux	Absent excusé pouvoir à Mme PICCIONE
Mme Céline PICCIONE	2 ^e adjointe	Messigny-et-Vantoux	
M. Alain DUVERT	1 ^{er} adjoint	Messigny-et-Vantoux	Absent excusé pouvoir à M. LEBROT
Mme Nadine VOLLMER	Conseillère Municipale	Messigny-et-Vantoux	Absente excusée pouvoir à Mme MARANDE
M. Julien OLLAGNIER	Conseiller Municipal	Messigny-et-Vantoux	Absent excusé pouvoir à Mme GAY
Mme Delphine MARANDE	4 ^e adjointe	Messigny-et-Vantoux	
M. Vincent LEBROT	Conseiller Municipal	Messigny-et-Vantoux	
Mme Françoise GAY	Conseillère Municipale	Messigny et Vantoux	
M. Jean-Luc COUTURIER	Conseiller Municipal	Messigny et Vantoux	Absent
M. Alain MORISOT	Maire	Panges	
M. Nicolas BOUCHEROT	Maire	Pellerey	
M. Pascal THEIS	Maire	Poiseul-la-Grange	
Mme Éliane LÉPINE	Maire	Poncey-sur-L'ignon	
M Gilbert PERRON	Maire	Prenois	

Mme Françoise LEBRUN	1ere adjointe	Prenois	
M. Denis MAIRET	Maire	St-Martin-du-Mont	
M. Bertrand TORTOCHAUX	1 ^{er} adjoint	St-Martin-du-Mont	
M. Daniel MALGRAS	Maire	Saint-Seine-l'Abbaye	
M. Fabien CORDIER	1 ^{er} adjoint	Saint-Seine-l'Abbaye	
M. Raymond DUMONT	Maire	Saussy	
M. Jean-Michel STAIGER	Maire	Savigny-le-Sec	
M. Florian GONZALEZ	1 ^{er} adjoint	Savigny-le-Sec	Absent excusé pouvoir à M. STAIGER
Mme Martine SICCARDI	2 ^e adjointe	Savigny-le-Sec	
M. Claude PRATBERNON	3 ^e adjoint	Savigny-le-Sec	
M. Cyrille FAUCONET	Maire	Trouhaut	
Mme Catherine LOUIS	Maire	Val Suzon	
M. Dominique FEVRET	Conseiller municipal	Turcey	
M. Pierre GARNIER	Maire	Vaux Saules	
Mme Marie-Claude POSIERE	Maire	Villotte-Saint-Seine	Absente excusée pouvoir à Mme Louis

Madame Catherine LOUIS déclare la séance ouverte à 19h10. Elle énonce les excusés et les pouvoirs. Le quorum est atteint.

Madame Catherine Burille est désignée comme secrétaire de séance.

Madame Louis propose l'adoption du procès-verbal de la séance du 8 décembre 2015. Ce procès-verbal n'a suscité aucune remarque.

Point 1 : Ligne de Trésorerie 2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le besoin prévisionnel de trésorerie de l'année 2016 ;

Considérant que les crédits de trésorerie, consentis par des établissements bancaires, ne concourent pas à l'équilibre du budget mais à celui de sa trésorerie,

Considérant la proposition de la Caisse d'Epargne,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

Monsieur Julien Ollagnier ne participe pas au vote de cette délibération.

Pour : 35

Abstention(s) : 2

Contre(s) : 0

DECIDE de contracter auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance une ouverture de crédit aux conditions suivantes :

- ✓ 400 000 € (quatre cent mille euros) ;
- ✓ Taux T4M +1.40% ;
- ✓ Commission d'engagement : 0,20% (soit 800€) ;
- ✓ Le remboursement s'effectuera au plus tard le 28/02/2017.

AUTORISE la Présidente à signer tous les documents nécessaires à ce dossier et notamment la convention.

Point 2 : Tarifs Carte d'adhérent Médiathèque - Bibliothèques

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 4 des statuts de la Communauté de Communes Forêts, Seine et Suzon relatif à la gestion des équipements culturels ;

Madame la Présidente explique qu'il est nécessaire d'harmoniser les tarifs pour l'accès aux Médiathèques et Bibliothèques du territoire. Il est proposé :

- Un tarif de 5 € d'adhésion par personne à l'année
 - Un tarif de 10 € d'adhésion pour une famille (au-delà de 2 personnes) à l'année
- L'adhésion sera valable sur l'ensemble du territoire de la collectivité.

Les livres rendus en retard seront pénalisés de :

1 € pour moins d'une semaine

2 € entre une et deux semaines

Toute semaine supplémentaire de retard sera facturée 2€

Photocopie : 0.20 € en noir et blanc / 0.50 € en couleur

Accès multimédia gratuit pour les adhérents

Ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} mars 2016

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 3

ADOPTE les tarifs appliqués aux Médiathèque/Bibliothèques, à compter du 1^{er} mars 2016 :

- Adhésion annuelle individuelle 5 €
- Adhésion annuelle famille 10 €
- Amende pour retard inférieur à 7 jours : 1 €
- Amende pour retard entre 8 et 15 jours : 2€
- Toute semaine supplémentaire : 2€
- Photocopie noir/blanc : 0.20 €
- Photocopie couleur : 0.50 €
- Accès multimédia gratuit pour les adhérents

Point 3 : Recrutement d'un coordonnateur Enfance Jeunesse – Création d'un contrat à durée indéterminé de droit public

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la vacance d'emploi numéro 2000219

Madame la Présidente explique que suite au départ au 31 décembre 2015 de la coordonnatrice Enfance/Jeunesse, un recrutement a été mis en place.

Après plusieurs entretiens il a été décidé de recruter Madame Eléonore MEYER ; Madame MEYER étant employée sur un contrat à durée indéterminée dans sa précédente collectivité, il convient de l'intégrer dans notre collectivité dans les mêmes conditions.

Aussi il convient de créer un poste de coordonnateur Enfance/Jeunesse en contrat à durée indéterminée de droit public à compter du 15 février 2016, à l'indice majoré 420 à raison de 35 heures hebdomadaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

CREER un poste de coordonnateur Enfance Jeunesse en contrat à durée indéterminée de droit public, indice majoré 420, à raison de 35 heures hebdomadaires à compter du 15 février 2016.

Madame Louis souhaite porter à connaissance des élus communautaires les informations suivantes :

« Le projet de loi de finances pour 2016, prévoit, comme attendu, une nouvelle baisse de 3,67 milliard d'euros des dotations de l'Etat aux collectivités pour atteindre un total de 11 milliards sur la période 2014-2017;

- 1) nouvelle architecture **DGF du bloc communal** dont l'application est prévue en 2017
- 2) **élargissement du FCTVA** aux dépenses d'entretien du patrimoine et de la voirie dès 2015, ainsi qu'aux investissements dans le haut-débit à compter de 2016.
- 3) **création d'un fonds national de 800 millions d'euros** pour soutenir l'investissement du bloc communal
- 4) le prolongement, sous conditions, des incitations aux **communes nouvelles** jusqu'au 30 septembre 2016
- 5) **baisse de la cotisation des collectivités au CNFPT** qui passe à 0,9% de la masse salariale au lieu de 1%.
- 6) A NOTER : **la DGF sera ponctionnée à nouveau de 3,4 Milliards d'euros** au titre de la contribution au redressement des finances publiques.

Les syndicats de communes : les indemnités de fonction sont rétablies

Le projet de loi de finances rectificative 2015 corrige une erreur de la loi NOTRe dont une disposition privait d'indemnités l'exécutif de certaines structures syndicales.

Cette mesure est reportée au 1er janvier 2017, date à laquelle la nouvelle carte intercommunale sera effective.

D'ici là les exécutifs des structures syndicales pourront continuer à percevoir leurs indemnités de fonctions. Sont concernés les Présidents et les vice-présidents des syndicats des communes dont le périmètre est inférieur à celui d'un EPCI à fiscalité propre.

Fonds de soutien aux activités périscolaires :

Ce fonds de soutien devrait être **pérennisé jusqu'en 2018**. Cette disposition a été présentée le 27 janvier à Paris au Comité des finances locales et propose ainsi de pérenniser le fonds jusqu'à l'année scolaire 2017-2018.

Ce rapport sur le décret a été voté à l'unanimité même si le fonds de soutien est loin de couvrir la réalité de la dépense.

D'après les calculs de l'Association des Maires de France, **le dispositif coûte entre 1 et 1,1 milliard aux collectivités contre 400 millions d'euros dévolus par l'Etat** au fonds de soutien.

Réunions d'informations :

L'AMF21 organise le **18 mars** prochain à 17 h à Couternon une réunion d'information sur l'EAU et transfert de la compétence auprès des intercommunalités : « ***nouvelle organisation des compétences locales dans le domaine de l'eau*** »

Le prochain congrès des maires à Paris se déroulera du **31 mai au 2 juin**

Le **17 juin**, l'AMF21 proposera une réunion d'information portant sur l'avenir de nos communes.

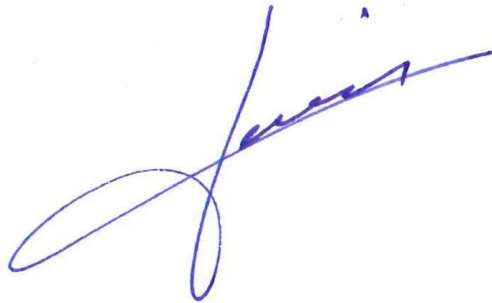
Le **15 mars à 19 h** à la salle des fêtes de Chaignay se tiendra une réunion organisée par les conseillers départementaux du canton d'Is/Tille et animée par Patrice Raymond : le thème = Loi de finances 2016. Cette réunion s'adresse à tous les élus du canton et de la communauté de communes Forêts, Seine et Suzon.

22 mars 17 H30 (lieu à déterminer) : Les conseillers départementaux du canton d'Is/Tille organisent une réunion sur l'entretien des ouvrages d'art dans les communes. Cette réunion sera animée par les services du Conseil Départemental de la Côte d'Or avec notamment Mme Emmanuelle LOINTIER »

Merci de votre attention

La séance est levée à 20h30.

*La Présidente,
Catherine LOUIS*

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Catherine LOUIS', with a large loop on the left side.

Approbation du compte rendu du 1^{er} février décembre 2016

M. Jean-François DESSOLIN	Bligny le Sec	
M. Gabriel BLAISE	Chanceaux	
M Thierry MALACLET	Champagny	
M. Albert LACOMME	Curtil-Saint-Seine	
M. Pascal MINARD	Darois	
M. Bruno MOUSSERON	Darois	
M. Jean-René ESTIVALET	Etaules	
M. Gilles DUTHU	Francheville	
Mr Bénigne COLSON	Frenois	
M Marc HIERHOLZER	Lamargelle	
Mme Catherine BURILLE	Léry	
M. Vincent LEPRÊTRE	Messigny-et-Vantoux	
Mme Céline PICCIONE	Messigny-et-Vantoux	
M. Alain DUVERT	Messigny-et-Vantoux	
Mme Nadine VOLLMER	Messigny-et-Vantoux	
M. Julien OLLAGNIER	Messigny-et-Vantoux	
Mme Delphine MARANDE	Messigny-et-Vantoux	
M. Vincent LEBROT	Messigny-et-Vantoux	
Mme Françoise GAY	Messigny et Vantoux	
M. Jean-Luc COUTURIER	Messigny et Vantoux	
M. Alain MORISOT	Panges	
M. Nicolas BOUCHEROT	Pellerey	

M. Pascal THEIS	Poiseul-la-Grange	
Mme Éliane LÉPINE	Poncey-sur-L'ignon	
M Gilbert PERRON	Prenois	
Mme Françoise LEBRUN	Prenois	
M. Denis MAIRET	St-Martin-du-Mont	
M. Bertrand TORTOCHAUX	St-Martin-du-Mont	
M. Daniel MALGRAS	Saint-Seine-l'Abbaye	
M. Fabien CORDIER	Saint-Seine-l'Abbaye	
M. Raymond DUMONT	Saussy	
M. Jean-Michel STAIGER	Savigny-le-Sec	
M. Florian GONZALEZ	Savigny-le-Sec	
Mme Martine SICCARDI	Savigny-le-Sec	
M. Claude PRATBERNON	Savigny-le-Sec	
M. Cyrille FAUCONET	Trouhaut	
Mme Catherine LOUIS	Val Suzon	
M Dominique FEVRET	Turcey	
M. Pierre GARNIER	Vaux Saules	
Mme Marie-Claude POSIERE	Villotte-Saint-Seine	